

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA19-08-1-1 modifiant le règlement numéro RCA19-08-1 sur les tarifs a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 25 juin 2019.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 3 juillet 2019

Daniel Simon
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law RCA19-08-1-1 modifying by-law number RCA19-08-1 on rates has been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of June 25, 2019.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, for the information and consultation of any interested person.

Montréal, July 3, 2019

Daniel Simon
Secretary of the Borough Council